

# **Année scolaire 2025-2026**

## **Tests de natation pour intervenants bénévoles**

### **(en vue d'agrément)**

**DATES au Centre aquatique de Saint Bonnet**



Les tests ont lieu en période scolaire, **les mardis à 18 heures :**

**Mardi 4 novembre**

**Mardi 3 mars**

**Mardi 2 décembre**

**Mardi 5 mai**

**Mardi 20 janvier**

Merci de signaler au CPC EPS de votre circonscription par mail la présence de parents de votre école quelques jours avant.

**Toutes les séances commencent à 18h**, le rendez-vous est donné dans le hall d'accueil de la piscine. La séance dure environ 1 heure.

Venir avec sa tenue de bain.

#### **Contenu**

Le test comporte deux parties :

1. une mise en situation simple

- entrée dans l'eau : sauter ou plonger
- nager 25m sur le ventre
- nager 25 m sur le dos
- aller en profondeur (2m environ) récupérer un objet

Ce n'est pas une épreuve technique mais plutôt un outil permettant de se rendre compte que l'adulte intervenant n'est pas en difficulté dans l'eau.

2. une partie informative sur l'organisation de la natation scolaire et les conduites sécuritaires à connaître.

#### **Validité**

Ce test ne se passe qu'une seule fois, sa validité est permanente.

Par contre l'agrément se demande chaque année sur projet par le biais du directeur ou de la directrice.

L'équipe départementale EPS